

GRUPE DU PORTE PAROLE

INFORMATION

URGENTE

M. le président
MM. les vice-présidents
MM. les membres de la Commission

M. le secrétaire exécutif
MM. les directeurs généraux
MM. les chefs des services communs

490A

LIBRARY

~~LT~~

~~FF~~

~~SH~~

~~KL~~

EK

~~AD~~

IS

Bruxelles, le 26 juin 1967
PP 22845

Le Bureau d'Information de La Haye nous envoie le résumé ci-joint d'un discours politique donné par M. Luns en commémoration de la déclaration de M. Marshall.

B. OLIVI *Olivi*

Annexe

Discours du ministre Luns

Dans un discours -"Marshall et le monde de demain" - M. le ministre Luns a déclaré hier à Amsterdam qu'il était préoccupé par les divergences de vues profondes qui existent entre les partenaires de la CEE au sujet des fondements de la coopération européenne et atlantique. Il a dit que c'était une illusion de croire que l'Europe de Six pourrait être un but en soi. La conférence au sommet de Rome a de nouveau illustré l'ampleur des oppositions qui doivent encore être éliminées. Bien que l'harmonie politique soit très importante pour l'unification de l'Europe, M. Luns s'est déclaré convaincu que le Marché commun ne serait pas disloqué (comme certains le croient) par l'absence d'une coopération politique organisée. L'interdépendance des économies en est arrivé à un tel niveau qu'elle a atteint un point de non-retour. "Les résultats des négociations Kennedy et les succès récents du conseil agricole justifient les espoirs que, malgré les divergences de vues politiques, il est possible de progresser régulièrement".

M. Luns a déclaré que l'accord intervenu récemment à Rome entre les six chefs de gouvernement et selon lequel les ministres des affaires étrangères étudieront les possibilités d'une coopération politique plus étroite, devait être axé sur des consultations politiques dans un cadre plus large. "Si nous ne nous limitons pas au cadre restreint des Six, nous pouvons atteindre beaucoup plus. Par conséquent, les Pays-Bas continueront à demander avec insistance la participation de la Grande-Bretagne à des consultations politiques éventuelles".

Le ministre a indiqué trois raisons pour lesquelles le gouvernement néerlandais attache une telle importance à une adhésion rapide de la Grande-Bretagne et d'autres pays de l'Europe occidentale aux Communautés. En premier lieu, l'élargissement du Marché commun a une grande importance pour des raisons économiques. Seul un marché de 300 millions d'habitants ou plus a les proportions voulues pour que puissent se maintenir des industries modernes dont la production ne peut être rentable dans de grandes dimensions.

En deuxième lieu, le gouvernement se préoccupe de l'absence d'un contrôle démocratique convenable des décisions des organes communautaires. "Nous espérons que l'adhésion de démocraties traditionnelles, tels que le Royaume Uni et les pays scandinaves, aboutira à l'avenir à une évolution plus démocratique des Communautés européennes," a déclaré M. le ministre Luns.

"Tout porte à croire que les pays qui sollicitent actuellement leur adhésion attacheront beaucoup d'importance à un renforcement des pouvoirs du Parlement européen et qu'ensuite les membres de ce Parlement finiront par être élus au suffrage direct.

En troisième lieu, seule une Communauté européenne élargie peut avoir une structure suffisamment équilibrée pour permettre un développement dans le sens d'une union politique et, en définitive, du but final : les Etats-Unis d'Europe. En outre, elle offre une base plus vaste pour une coopération économique plus étroite avec les pays de l'Europe de l'Est.

.../...

Enfin, le ministre a parlé des conséquences éventuelles de l'interdépendance croissante des peuples européens pour les relations avec d'autres pays. Il a mis en garde contre un nationalisme qui se sert de l'étendard européen et prend le caractère d'un chauvinisme régional qui manifeste par ailleurs des tendances anti-américaines.

"Dans la construction de l'Europe, nous ne devons pas nous laisser tenter par une politique des extrêmes", a poursuivi M. le ministre Luns, "d'une part, l'intégration atlantique est un idéal très éloigné alors que l'intégration européenne est d'actualité ; d'autre part, dans des cas concrets, le but de l'intégration européenne ne doit pas être considéré comme étant opposé à celui de la coopération atlantique. La sécurité européenne ne saurait être garantie que dans un cadre atlantique!"